



Au service
des peuples
et des nations

SOUVERAINETE SANITAIRE

Le BOS, le Ministère de la Santé et leurs partenaires posent les jalons de la relance de l'industrie pharmaceutique

Le Bureau opérationnel de suivi (BOS) du PSE a organisé, jeudi 05 novembre 2020, l'atelier d'orientation stratégique du projet de relance de l'industrie pharmaceutique. La rencontre a enregistré la participation de plusieurs acteurs venus d'horizons divers (Etat, secteur privé, partenaires au développement, professionnels de santé...). Ils ont tous réitéré leur engagement à accompagner ce projet de relance afin d'assurer une souveraineté sanitaire du Sénégal.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaire (PAP 2A) pour la relance de l'économie, l'Etat entend accorder une attention particulière à la souveraineté alimentaire et sanitaire. C'est dans ce contexte que le Bureau opérationnel de suivi (BOS) du PSE, dans le cadre de sa mission de suivi des projets phares du PSE, s'est penché sur l'orientation stratégique du projet de relance de l'industrie pharmaceutique au Sénégal. Il a partagé les grands axes de cette initiative avec les parties prenantes en marge d'un atelier tenu jeudi passé. Il convient de souligner que l'industrie pharmaceutique a toujours été une priorité du Plan Sénégal Émergent, notamment au niveau des batailles sectorielles « positionnement de Dakar comme hub multi-service régional » et le « renforcement de l'accès aux services sociaux de base de qualité ». Quelques éléments justifient le lancement du processus de structuration de l'industrie pharmaceutique. En effet, le BOS accompagne depuis 2015 des projets pharmaceutiques dans le cadre du projet phare Dakar Médical City.

Il s'agit notamment des projet Parenterus et Teranga Pharma. A la suite de l'avènement de la pandémie, le BOS a organisé un webinaire le 14 mai 2020 sur le lancement du processus de structuration du secteur de l'industrie pharmaceutique avec l'ensemble des parties prenantes du secteur public et privé. Par la suite plusieurs initiatives ont été déclenchées en parallèle pour la relance de ce secteur au niveau des ministères en charge de la santé, de l'économie, de l'industrie. Parti de ce constat, le BOS a jugé nécessaire de mettre en place un cadre d'action unique qui replace le secteur privé au cœur du processus de relance de cet important secteur.

Un certain nombre d'enjeux ont milité pour le développement de l'industrie pharmaceutique locale. Il s'agit des importantes mutations au niveau du Big Pharma, avec notamment un accroissement des investissements vers le segment de la biotechnologie qui enregistre la croissance la plus forte du marché, la croissance du segment du médicament qui sera portée par d'autres nations telles que la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Arabie Saoudite, etc. ainsi que quelques nations Africaines comme le Maroc, l'Algérie, l'Afrique du Sud, etc. il y a également une demande de plus en plus importante dans les 10 à 30 prochaines années en Afrique, avec notamment le dividende démographique à saisir : 50% de la population à moins de 18 ans aujourd'hui, qu'il faudra soigner demain. S'y ajoute la recherche de la souveraineté sanitaire et pharmaceutique pour nos pays, avec la nécessité de produire locale-

ment les médicaments et dispositifs médicaux pour les soins de santé les plus importants.

Le BOS évoque également la forte compétition internationale et régionale exacerbée pour maîtriser l'offre de médicaments et les marchés, avec le marché des spécialités (principes) qui vont tomber dans le domaine public et qui s'élève à 250 milliards de dollars d'ici 2026. Les autorités ont été également conscientes de la nécessité de maîtriser la logistique de distribution pour capter les opportunités liées au fait que les grands groupes (et certains grands pays) ont pour ambition à court terme de relocaliser leurs centrales d'achats en Afrique (plateformes de distribution). Non sans oublier la course engagée entre certains Etats côtiers pour attirer des investissements importants dans la logistique et les technologies associées. Pour faire face à ces enjeux, il urge de procéder à la structuration du projet de relance de l'industrie pharmaceutique avec une feuille de route claire et détaillée fédérant tous les acteurs autour d'une démarche concertée.

L'impératif de sécuriser l'approvisionnement du pays en médicaments

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général du Bos, El Ousseyni Kane, s'est félicité de la forte mobilisation des acteurs qui, à son avis, est un signe d'engagement de leur part pour la réussite de la relance de l'économie sénégalaise. En effet, il soutient que les leçons tirées de la pandémie ont fini de montrer toute l'importance de sécuriser l'approvisionnement du pays en médicaments pour garantir la santé publique. Et cela ne pourra se faire qu'à travers un secteur de l'industrie pharmaceutique dynamique et capable de couvrir à minima les besoins vitaux en médicaments et matériels de soins du pays. C'est la raison pour laquelle, d'après lui, dans le cadre du Plan d'action prioritaire ajusté et accéléré (PAP II 2A), le Président de la République a placé le secteur de l'industrie pharmaceutique comme une des priorités, à l'effet de conserver la dynamique de croissance enclenchée depuis 2014. L'objectif est surtout de mettre à l'abri le pays à des risques de pénurie de médicaments de base nécessaire pour préserver la santé des populations. A en croire le DG du BOS, l'industrie pharmaceutique sénégalaise est en perte de vitesse, avec moins de 5% des besoins de médicaments couverts par la production locale. Cette situation, justifie-t-il, est la conséquence de contraintes majeures liées entre autres à un environnement peu propice,



rendant ainsi peu compétitif les produits pharmaceutiques fabriqués localement ; et une faible régulation du secteur, favorisant le développement de marchés illicites de médicaments et une forte concurrence des produits venant des autres pays. Pour M. Kane, il est vrai que la crise née de la Covid 19 a eu un impact sans précédent sur les plans sanitaire et socio-économique, mais force est de reconnaître qu'il a fini de mettre en exergue l'importance vitale de l'industrie pharmaceutique pour l'atteinte de l'objectif de souveraineté du pays en médicament, si cher au président de la République.

Démarche inclusive du BOS

En vue de répondre à un impératif de fédérer toutes les initiatives dans ce sens et d'offrir un cadre unique d'actions, seul gage pour réussir le pari de la relance de cet important secteur, le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent (BOS), en relation avec

les différentes parties prenantes concernées, a engagé le processus de structuration du projet de relance du secteur de l'industrie pharmaceutique suivant une approche inclusive qui replace le secteur privé et les investisseurs concernés au cœur de la problématique de son développement. L'atelier marque ainsi la fin de la première étape de la méthodologie de structuration telle qu'adoptée par le BOS. Les orientations stratégiques qui ont été soumises ont été définies à travers un long processus participatif et inclusif, impliquant les services des ministères en charge de la santé, de l'économie, de l'industrie, du commerce et des finances, la profession ainsi que le secteur privé de l'industrie pharmaceutique locale. Il a salué à l'accompagnement de leur partenaire stratégique, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui à travers le Programme d'Appui au Suivi du PSE (PASSE), a permis au BOS de lancer la structuration de cet important projet.



Au service
des peuples
et des nations

ALASSANE MBENGUE, SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

« Le Sénégal importe 90% de ses médicaments »



Venu représenter le ministre de la Santé et de l'Action sociale, le secrétaire général dudit département, Alassane Mbengue, a souligné la nécessité de mettre en place une industrie pharmaceutique locale forte. Il rappelle que le PSE, dans la déclinaison Dakar medical city, entend faire du Sénégal un centre de soin de référence. La pertinence de cette vision du chef de l'Etat, dit-il, est réconfortée par le contexte de la pandémie de la Covid-19 qui positionne la santé comme un des secteurs prioritaires dans le cadre du renforcement de la résilience du pays. D'après M. Mbengue, l'importance du médicament dans un système de santé ne se dispute point ; il impacte directement la prévention et le traitement des pathologies mais également le financement du système de santé ainsi que l'accès aux soins. Il s'est félicité des actions entre-

prises par l'Etat pour la sécurisation des médicaments. Sur les réformes du secteur de la santé, il annonce une réunion prochaine entre acteurs concernés pour échanger sur le contenu. « Des instructions ont été données pour la mise à jour des textes, notamment sur le volet de l'industrie pharmaceutique pour booster les investissements et renforcer le développement industriel », note Alassane Mbengue.

Il ajoute que l'élaboration d'un plan d'investissement sectoriel de la santé pour la période 2020-2024 avec des réformes annoncées de la direction de la pharmacie et du médicament et de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) confirment cette volonté du chef de l'Etat de renforcer le système sanitaire. A en croire le secrétaire général du MSAS, la réforme de la DPM permettra d'accélérer les procédures d'obtention des autorisations de mise sur le marché et d'asseoir le label qualité de la production locale dans la compétitivité du marché extérieur. Concernant la réforme de la PNA, l'attente de l'industriel local concerne l'absorption de la production à travers l'accès à la commande publique. Et les attentes des systèmes de santé seront orientées vers la disponibilité des médicaments financièrement accessibles jusqu'au dernier kilomètre. Enfin, indique M. Mbengue, l'ouverture du capital des sociétés pharmaceutiques à des investisseurs non professionnels a pour but de booster les investissements dans le secteur afin de développer un tissu industriel solide. En 2019, révèle M. Mbengue, le marché des médicaments a représenté une valeur de plus de 150 milliards de F Cfa avec 80% captés par le secteur privé et 20% par le secteur public et le Sénégal importe à près 90% de ses médicaments.

PIERRE NDIAYE, SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

« Le système de santé sénégalais s'est illustré par ses belles performances »

« La crise nous a rappelés l'importance d'assurer notre souveraineté alimentaire et sanitaire. Il est heureux de constater que durant la phase de résilience, le système de santé sénégalais s'est illustré par ses belles performances. Le Pap 2A consacre une nouvelle séquence dans la gestion de la pandémie en passant d'une résilience réussie à une relance durable », s'est réjoui le secrétaire général du ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Pierre Ndiaye. A son avis, le Pap 2A est une réorganisation des priorités de l'Etat en tenant en compte les nouveaux enjeux et défis. L'objectif à travers cette relance de l'industrie pharmaceutique, dit-il, est de renforcer, de manière significative, le système de santé du Sénégal en accélérant les investissements dans ce secteur.



AZIZ CISSE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION SENEGALAISE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE (ASIP)

« En 42 jours, les contours de relance du projet sont bâtis »

Le secteur privé national entend également jouer sa partition dans ce processus de relance. « C'est avec un plaisir que nous répondons favorablement à l'invitation du BOS pour participer activement à l'atelier d'orientation du projet de relance de l'industrie pharmaceutique. L'ensemble des composantes du secteur de la pharmacie est impliqué et présente à travers l'Association sénégalaise de l'industrie pharmaceutique créée en 2015 », a rassuré M. Cissé. Cette structure regroupe l'ensemble des fabricants locaux existants, les distributeurs ou grossistes, l'Ordre des pharmaciens du Sénégal, le syndicat des pharmaciens privés du Sénégal et les porteurs de projets. « Nous tenons à féliciter le BOS pour son professionnalisme et sa démarche inclusive et innovante. Depuis notre dernière rencontre d'échanges le 24 septembre 2020 pour initier cette démarche, 42 jours après, nous avons pu bâtir ensemble les contours du projet de relance à travers une approche inclusive et une méthodologie innovante », s'est félicité Aziz Cissé. Selon lui, la Covid-19 oblige à se réinventer à travers la relance de l'industrie pharmaceutique pour accéder progressivement à la souveraineté pharmaceutique du pays. Il explique que dans leurs récents travaux, ils ont pu démontrer que cela était possible à travers l'action ciblée afin de créer un cadre propice pour l'avènement d'une industrie pharmaceutique sénégalaise compétitive.

A son avis, pour atteindre cet objectif, des mesures urgentes de soutien à l'industrie



existante sont nécessaires pour, non seulement participer à sa sauvegarde mais aussi d'envoyer un signal fort aux nouveaux investisseurs pour l'attractivité du secteur dans notre pays. « Le suivi et la réalisation des actions sur toute la chaîne de valeur telle que définie dans les orientations stratégiques permettront, à coup sûr, de faire du Sénégal un hub pharmaceutique régional à l'horizon 2035 », a rassuré le président de l'ASIP. Il a réitéré leur engagement en tant que acteur dans le suivi et la réalisation de la feuille de route qui sera validée par les autorités. Il dit compter aussi sur l'appui et l'accompagnement du ministère de tutelle ainsi que de l'ensemble des démembrés de l'Etat pour concrétiser la feuille de route.

ISSIYAKA SABO, REPRESENTANT DU PNUD

« Mettre les populations au cœur de la relance de l'industrie pharmaceutique »

Du côté des partenaires au développement, ils ont réaffirmé leur disponibilité à accompagner l'Etat pour réaliser cette ambition d'assurer une souveraineté sanitaire. Pour le représentant du PNUD, Issaka, depuis le lancement du PSE, le programme onusien s'est porté volontaire pour prêter un soutien stratégique et opérationnel au BOS pour le suivi des projets et réformes phares mais aussi pour appuyer la mobilisation des financements privés devant concourir à l'atteinte des objectifs du PSE. « J'espère que les relations d'étroite collaboration que nous entretenons avec le BOS sortiront renforcées », souligne-t-il. Selon lui, le Pap 2A donne une réponse mesurée face au choc auquel le Sénégal ne s'attendait pas et assoit les bases d'une relance économique forte. Il est, aujourd'hui, urgent, selon lui, de considérer l'industrie pharmaceutique, non seulement comme un soutien à la santé à coût abordable, mais également au secteur porteur de croissance et d'emplois. « C'est uniquement dans cette perspective que l'économie sé-



négalaise pourrait profiter plus amplement de l'expansion du secteur et de la demande de plus en plus conséquente aux produits pharmaceutiques », estime le représentant du PNUD. Indiquant que tout au long de ce processus de relance de l'industrie pharmaceutique, l'approche devrait être axée sur les populations car l'accès aux médicaments reste la pierre angulaire du droit à la santé.